

# Et de nouveau les réfugiés...

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **30 (1942)**

Heft 622

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264604>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliothèque Publique et Universitaire - GENEVE

23 SEPT. 1942.

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

COLLECTE DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge n'oppose pas un idéal international à un idéal national. Elle se contente d'être une œuvre de charité, commune à tous les hommes de bonne volonté.

(Compte de chèques postaux Genève I. 8032, ou I. 5491.)

<p><b>DIRECTION ET RÉDACTION</b> M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, Crêts de Pregny</p> <p><b>ADMINISTRATION</b> M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de Chèques postaux I. 943</p>		<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p><b>ABONNEMENTS</b></p> <p>SUISSE . . . . . Fr. 6.— ÉTRANGER . . . . . 8.—</p> <p>Le numéro . . . . . 0,25</p> <p>Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier. À partir de Juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p>	<p><b>ANNONCES</b></p> <p>11 cent. le mm.</p> <p>Largeur de la colonne: 70 mm.</p> <p>Réductions p. annonces répétées</p>
--	---	---	---	---

## L'enseignement ménager à travers le monde

Dans les temps difficiles que nous vivons, l'enseignement ménager prend une importance très grande, et grâce à cette enquête, il est possible de se rendre compte du développement pris par cet enseignement dans presque tous les pays, tant à l'école primaire qu'à l'école secondaire. Les écoles professionnelles, ménagères, hôtelières, etc., à dessein, ont été laissées de côté. Les réponses des 40 pays ayant participé à cette enquête ont été résumées de façon fort intéressante, en donnant une quantité de renseignements sur l'organisation, les buts, les programmes de l'enseignement ménager, ainsi que sur la formation et le statut des professeurs.

Il est naturel que l'organisation de cet enseignement varie de pays à pays puisqu'elle doit être adaptée aux conditions spéciales à chacun d'eux. Si l'enseignement ménager est obligatoire dans presque tous les pays qui l'ont introduit à l'école primaire, il n'en est pas de même à l'école secondaire où il peut être obligatoire, facultatif ou même ne pas exister du tout. Peu de pays font figurer l'enseignement ménager parmi les branches d'examen obligatoires à la fin de l'année scolaire ou à la fin des études.

Un mouvement en faveur de cet enseignement peut être observé dans presque tous les pays touchés par l'enquête, mouvement qui est soutenu par les autorités, des institutions officielles ou privées, des organisations professionnelles, et naturellement par les associations féminines. Des efforts sont faits pour généraliser cet enseignement et pour l'étendre à toutes les classes de la population par des cours post-scolaires ou complémentaires, des cours pour adultes, des cours ambulants (surtout dans les pays à population disséminée), des conférences, des concours, des expositions; la radio et la projection fixe et animée sont aussi largement utilisées.

Neuf pays (Canada, Etats-Unis, Finlande, Nouvelle-Zélande, Norvège, Royaume-Uni, Suède, Turquie, Union Sud-Africaine) possèdent un enseignement ménager masculin donné sous des formes différentes et qui est encore loin d'atteindre l'extension de l'enseignement féminin. Il faut relever qu'en Finlande, l'enseignement ménager est donné dans les écoles de culture générale et que l'on se trouve ainsi être obligatoire dans les



Cliché Féd. Union des Femmes vaudoises.  
Mme CURCHOD-SECRETAN  
(Voir article en 2<sup>e</sup> page).

écoles primaires, secondaires, normales, dans les cours du soir pour adultes et dans les écoles de sourds-muets. Aux Etats-Unis, les cours ménagers pour garçons rencontrent un succès croissant; organisés dans 45 états, ils groupent 46.679 élèves dans 1912 écoles. En Suède, l'enseignement ménager est obligatoire pour les garçons dans certaines écoles où l'on considère que ces connaissances leur seront très utiles s'ils se destinent à la marine. En Nouvelle-Zélande, les garçons suivant les cours agricoles secondaires reçoivent aussi des notions de cuisine et d'alimentation. Plus près de nous, en France, un essai d'enseignement ménager masculin a été fait dans les ateliers-écoles de la Chambre de Commerce de Paris; il consiste surtout en petits travaux de peinture, de vitrerie, installations électriques, réparations de chaussures, etc. On reconnaît (France) que « du point de vue social et psychologique l'étude de l'enseignement ménager a une énorme importance; l'homme est amené à

## Et de nouveau les réfugiés...

Une vague d'indignation généreuse et de protestation a secoué ces dernières semaines la Suisse allemande, vague dont nous n'avons eu en Suisse romande que de faibles remous, vu le silence ultra-prudent qu'ont jugé bon d'observer sur ce sujet douloureux bon nombre de nos journaux parmi les mieux pensant. Quelques-uns se sont bornés à de lamentables et mesquines considérations sur la soi-disant « sentimentalité » de nos Confédérés; d'autres en revanche, parmi lesquels nous sommes heureux de pouvoir citer la Gazette de Lausanne, ont publié des articles montrant clairement comment le christianisme faillirait à sa mission si des hommes politiques, placés aux responsabilités par la confiance du peuple suisse, se laissaient aller, si peu que ce soit, à pactiser avec la bête venimeuse de l'antisémitisme.

On sait de quoi il s'agit: des déportations, sur lesquelles on a fait le silence autant que possible en Suisse romande, ont eu lieu de milliers de familles juives vers des régions de l'Europe orientale. En France, aussi bien en zone non occupée qu'à Paris, les victimes de ces razzias appartenaient presque entièrement à d'autres nationalités et s'étaient déjà une première fois réfugiées sur le territoire de la République. Les scènes auxquelles ces départs ont donné lieu dépassent, d'après ce qu'en ont dit des témoins visuels, — et nous le savons de source sûre — tout ce que l'on peut imaginer en horreur, nombre de ceux et de celles qu'atteignaient ces rafles préférant le suicide immédiat à la mort lente que les attendait. C'est pour échapper à ce sort que, de quelques autres pays voisins, des malheureux prenant de l'avance, se sont enfuis et sont arrivés à notre frontière... où, suivant les ordres reçus ils ont été purement et simplement refoulés.

Cette attitude était en contradiction trop flagrante avec toutes nos traditions, toute notre histoire — et au moment des fêtes

du Bimillénaire, l'on a bien évoqué tout ce que les Réfugiés de la Réforme ont apporté à Genève et ont fait pour elle! — avec toute la réputation de charité dont nous aimons à nous glorifier, tous les enseignements impératifs de notre conscience humaine, pour que la vague de protestation dont nous parlons plus haut ne s'élevât pas immédiatement. Une campagne splendide fut menée par la National Zeitung de Bâle, à laquelle s'associèrent de nombreux journaux; des Eglises protestantes, des groupements divers adressèrent des protestations aux autorités compétentes, si bien qu'une conférence fut convoquée à Zurich avec les représentants de l'Office central en faveur des réfugiés, que préside notre ancien collègue suffragiste M. Briner, chef du Département de justice et police du canton de Zurich. C'est à cette séance qu'il fut obtenu que fussent remises en vigueur les mesures adoptées à la fin de l'autre guerre, soit que les réfugiés arrivant à la frontière, au lieu d'être refoulés, soient immédiatement annoncés à la police, chaque cas devant être étudié pour lui-même et le droit d'asile accordé à tous ceux qu'il sera possible d'héberger. Malheureusement la conférence des directeurs cantonaux de police, tenue peu après à Lausanne, qui examina la même question, n'a émis sur les résultats de ses travaux qu'un communiqué des plus vagues et des moins compromettants...

C'est pourquoi il est de première importance que l'opinion publique reste en éveil et fasse sans relâche entendre sa voix. Certes, il n'en est point parmi les protestataires qui ne comprennent le danger qu'il y aurait à ouvrir purement et simplement nos frontières à qui que ce soit! mais entre ces élémentaires précautions et le refoulement en masse sous les plus mauvais prétextes, il y a une large marge que nous sentons d'humanité nous montre impossible à franchir. Soyons donc vigilants, nous femmes aussi bien que les hommes nos concitoyens; puis, pratiquement envisageons les moyens de venir en aide à ces malheureux réfugiés: une de nos amies, spécialiste de ces questions, suggérait l'idée

apprécier les occupations ménagères, à connaître et à respecter le travail de l'épouse et de la mère.»

Dans tous les pays, les buts poursuivis par l'enseignement ménager sont d'ordre économique, familial et social. En inculquant aux jeunes filles des notions d'ordre, d'économie, de propriété, en

leur apprenant à exécuter correctement les travaux ménagers, on prépare des maîtresses de maison, des ménagères ayant conscience de leur mission. Mais dans certains pays, des buts éducatifs et pédagogiques sont aussi assignés à cet enseignement. Ainsi, en Ecosse, on y voit un excellent point de départ pour l'étude d'autres branches

## „Notre“ Bi-millénaire

### IV. La Comtesse Agénor de Gasparin née Valérie Boissier (1813-1894)

Je ne vois rien de révoltant comme une flamme que ne brûle pas.  
M<sup>me</sup> de Gasparin.

Pour le spectateur éloigné, les foyers les plus ardents sont semblables à d'immobiles lumières. Ce qu'on aperçoit d'un incendie dans le lointain, c'est un calme nimbe rosé; et, dans le ciel, le soleil se marque comme un imperturbable disque d'or, sans que nul puisse soupçonner la violence et l'enchevêtrement de ses feux.

Cette abolition du mouvement à travers la distance se produit aussi à travers le temps. Les gloires des artistes d'autrefois brillent à notre horizon comme de calmes lumières alors que des luttes et des passions, dont nous avons peine à nous représenter la vivacité, agitent leur existence. Ceux qui prononcent aujourd'hui le nom de la comtesse de Gasparin se figurent volontiers comme une sainte paisible et de tout repos, celle dont un contemporain avait pu écrire:

Cette brave dame un peu folle mais débordante d'imagination et d'originalité, dont on rit, d'abord, et qu'on finit par vénérer comme une chrétienne doublée d'une artiste, une sorte de Carlyle en jupons qui, malgré de terribles fracs, réussit à rester orthodoxe.

1) Voir les précédents numéros du Mouvement.

La comtesse de Gasparin ne se contenta pas de faire de bons livres où elle prêchait la religion chrétienne et pronait les beautés de la nature, elle ne se borna pas à créer une école de garde-malades, une infirmerie de guerre, un asile pour les déshérités, mais de son premier à son dernier souffle, sa vie fut une lutte passionnée pour suivre les inspirations de son cœur généreux et de son âme parfaitement droite. Elle agit et écrivit sous une impulsion extraordinairement vive, sans se préoccuper, ou du moins sans tenir compte des convenances qu'elle pouvait froisser. Toute sa carrière fut hardiesse et mouvement. Ce n'est pas pour rien qu'un de ses contemporains l'appela: « l'enfant terrible du Réveil » et que Sainte-Beuve, à la lecture d'un de ses ouvrages, s'écria: « C'est le protestantisme qui fait des siennes, pour la première fois de sa vie! » Augustin Filon ajoute:

M<sup>me</sup> de Gasparin a passé sa vie à faire ce que Luther fit en séjour au château de la Wartbourg; elle a jeté perpétuellement son cri en la tête du Diable. Peut-être est-ce le meilleur usage qu'on puisse faire d'un encrier, quand on a le bonheur d'en posséder un, où il y a de bonne encre.

La comtesse de Gasparin, née Valérie Boissier, était une enfant de Genève; elle vécut dans le canton de Vaud, et devint Française par son mariage. Sa famille s'était fixée à Genève au moment de la Révocation de l'Édit de Nantes. Lorsque la Révolution française fit tomber les têtes patriciennes de Genève, Jacques Boissier chercha refuge au pied du Jura et acheta le manoir de Valleyres sur Orbe. Son fils Auguste, homme passionnément

épris de musique et grand amateur de chevaux, épousa Caroline Butini, fille de Pierre Butini, le célèbre médecin genevois des Bonapartes, qui, lui-même, s'était allié aux LeFort. Auguste Boissier et sa jeune femme s'établirent à Valleyres, quittes à faire de fréquents séjours à Genève où dans la propriété riveraine des Boissier, le Rivage. Deux de leurs enfants ont inscrit leur nom, avec éclat, dans l'histoire intellectuelle du pays romand: Valérie, la future M<sup>me</sup> de Gasparin, et Edmond Boissier, l'éminent botaniste, créateur du premier jardin alpin de la Suisse romande, qu'on peut encore visiter à Valleyres.

Dès son jeune âge, Valérie vécut dans une intimité passionnée avec sa mère, excellente musicienne et femme pleine d'entrain et d'imagination. Une crise sentimentale, provenant de l'opposition mise par sa famille à son mariage avec un jeune artiste, ternit quelque temps l'intimité familiale. Mais M<sup>me</sup> Boissier ne se tint pas pour battue. Loin de faire des reproches à sa fille, elle décida que toute la famille quitterait Valleyres pour faire un séjour à Paris. C'est ainsi que le 18 novembre 1831, les hôtes de Valleyres, au lieu de se rendre à Genève pour leur séjour d'hiver, équipés deux voitures, s'y empressent avec les domestiques et les bagages et arrivent à Jouggues où, parmi les tourbillons de neige, les douaniers fouillent soigneusement le transport. Le voyage à Paris dura dix jours, M<sup>me</sup> Boissier exulta. Elle retrouva sa fille; elle écrivit: « Les impressions de Valérie sont si vives, si nettes, si empreintes d'imagination et de gaieté, qu'elle me paraît voir toutes

choses dans un miroir de diamant: les moindres détails s'y embellissent ».

L'hiver à Paris, empli de concerts, de représentations théâtrales, de réceptions mondaines, de leçons aussi, est des plus profitables aux enfants. Dès 1833, la vocation littéraire de Valérie se fait jour: elle écrit deux nouvelles et sa mère l'engage à les publier sous un pseudonyme.<sup>1</sup> Deux ans plus tard, Valérie ayant eu l'occasion de faire un voyage, publie ses impressions.<sup>2</sup>

Dans la joie de ses débuts littéraires, approuvée de ses proches, soutenue par sa mère, Valérie voit soudain l'horizon s'obscurcir. En quelques jours, M<sup>me</sup> Boissier est enlevée aux siens. Le chagrin de sa fille est immense; dans son angoisse, elle se tourne vers Dieu et le supplie de lui venir en aide. Elle se sent perdue dans ce monde quitté par sa mère et n'ose penser à l'avenir. Mais, dès 1837, son destin se précise. Elle a le bonheur de rencontrer l'ami qui la comprendra parfaitement, celui qui lui donnera son nom et que, jusqu'à sa mort, elle désignera du terme passionné: l'unique. C'est le comte Agénor de Gasparin.

Une ombre cependant a failli séparer les jeunes gens: Valérie est profondément chrétienne. Si elle est disposée à critiquer les gens d'Eglise, à s'impatiner devant les théologiens, c'est au nom de l'Evangile, car, à ses yeux, toute vérité émane des Évangiles. Cette conviction passionnée, qui l'empêche d'appré-

<sup>1</sup> Nouvelles, par Antoine Goru, Paris 1833.

<sup>2</sup> Voyage d'une ignorante dans le Midi de la France et l'Italie, Paris 1835.

qu'aux enfants affamés, que le Secours aux Enfants de la Croix-Rouge suisse fait périodiquement venir chez nous, s'ajoutent au moins un millier d'enfants de réfugiés, dont les parents ont été déportés, et qui sont restés seuls, dans des logements vides, sans personne pour s'occuper d'eux... De son côté, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, l'une des Sociétés qui émettent une protestation, lance un appel dont on trouvera ci-après les passages les plus importants. Que chacun et chacune agisse donc comme le lui dicte la révolte de son cœur : en ces temps-ci, où tant de tâches pressantes nous réclament, c'est bien là une des plus urgentes parce qu'elle ne concerne pas seulement les nôtres, mais sans distinction tous ceux qui souffrent.

E. Go.

## Un appel

...Quiconque qui, d'une manière ou d'une autre a eu à faire avec ces plus misérables d'entre les misérables, quiconque qui, par des lettres, a eu des échos de leurs tribulations, ne peut avoir de repos en songeant à l'angoisse indescriptible de ces malheureux, qui frappent désespérés à la porte de la maison suisse, parce que là seulement est le salut. Quoique parfaitement conscients des difficultés qui s'opposent à l'admission des fugitifs : conditions politiques, notre situation difficile, l'augmentation des prix et du rationnement, il en est beaucoup parmi nous qui, devant cette détresse humaine, ne peuvent passer outre, mais pensent que nous, qui sommes dans une situation privilégiée, nous devons aussi accepter des responsabilités exceptionnelles.

...Si la dernière décision prise au sujet des réfugiés a été accueillie avec soulagement par nombre d'hommes et de femmes en Suisse, elle ne suffit pas. Car il s'agit d'entretenir ces réfugiés jusqu'à ce qu'une porte de sortie leur soit ouverte, et ceci sans porter atteinte aux ressources des œuvres de secours déjà existantes. Nous devons prouver à nos autorités que le peuple suisse ne se borne pas à protester, mais qu'il agit aussi ; qu'il ne s'émue pas seulement en théorie, mais qu'il pratique l'aide aux malheureux, même s'il lui en coûte un sacrifice réel. Ne reste-

pas à beaucoup d'entre nous suffisamment pour vivre, même si nous assumons de nouveaux devoirs ? et n'est-ce pas un besoin pour nous de nous rationner davantage pour que d'autres puissent se sustenter ? Mettons-nous à la place de ceux qui ont besoin de notre aide, et songeons à ce que nous éprouverions si nous devions frapper à une porte étrangère : or, qui nous garantit que ce sort n'atteindra pas un jour aussi un des nôtres ?

Toutes les considérations politiques se taisent devant la ferme certitude que la Suisse doit être chrétienne ou ne plus être ; que nous sommes incroyablement privilégiés, et que notre situation exceptionnelle ne consiste pas en belles paroles et en évocations de belles actions passées, mais dans notre promptitude à faire un sacrifice aujourd'hui même et sans conditions. Pensons à nos responsabilités à l'égard de nos frères dans l'adversité, nous qui ne connaissons pas ces longes nuits dans les caves obscures, lorsque les bombes tombent du ciel, et qu'en face de la mort, l'on se détache des bien terrestres. Donnons-nous la peine, devant la gravité de l'heure, de reconnaître les valeurs qui seules survivent, et témoignons-le par notre aide aux malheureux.

Car les réfugiés qui ont été admis en Suisse doivent y être entretenus. A cet effet, il faut des logements vides, de l'aide volontaire, de l'argent, des coupons de vivres et de textiles, mais surtout de l'argent. La collecte qu'ouvre à nouveau l'Alliance de Sociétés féminines suisses est destinée, une fois de plus, à parer à cette nouvelle détresse des réfugiés, et c'est pourquoi nous demandons instamment que des dons effectifs suivent les protestations platoniques. Toute contribution, importante ou modeste, du montant de la plus minime obole, sera bienvenue. Soyons reconnaissantes de nous trouver encore parmi ceux qui peuvent donner, et faisons largement usage de ce privilège, qui est le plus grand de notre temps !

Pour l'Alliance Nationale des Sociétés féminines suisses :

Clara Ner.

Chèque postal N° VIII c) 2288, Fonds de Secours de l'A. N. S. F., Steckborn, Thurgovie.

telles que l'économie politique, l'instruction civique et l'hygiène publique. A Bâle, les programmes d'enseignement ménager mentionnent qu'il ne suffit pas d'inculquer aux jeunes filles les connaissances nécessaires à la tenue d'un ménage mais « qu'il faut éveiller leur initiative personnelle et les rendre capables d'appliquer et d'utiliser, pour la solution des problèmes ménagers, certaines connaissances acquises en étudiant d'autres branches scolaires. » L'Italie voit dans l'enseignement ménager un moyen d'améliorer la race.

A l'école primaire, cet enseignement est, en général, confié à des maîtresses ordinaires ayant suivi des cours ménagers dans une école normale, tandis que des professeurs spécialisés possédant parfois une formation universitaire en sont chargés à l'école secondaire. Dans de nombreux pays, l'inspection de l'enseignement ménager relève d'un inspecteur spécial, alors que dans d'autres ce

sont les inspecteurs scolaires ordinaires qui sont chargés de cette tâche ; mais presque partout des femmes se trouvent représentées dans ces corps d'inspecteurs.

Ces quelques « glanures », prises ici et là dans ce rapport, ne donnent qu'une faible, très faible idée de l'ampleur et de l'intérêt de l'enquête du Bureau international d'Education. Puissent-elles cependant donner l'envie d'en savoir davantage à tous ceux que ces problèmes ne laissent pas indifférents.

S. Br.

## IN MEMORIAM

M<sup>me</sup> Curchod-Secrétan

Il est difficile à ceux qui ont connu M<sup>me</sup> Curchod-Secrétan, si vivante et si active, de réaliser qu'elle n'est plus. La veille de sa mort encore,

**Epicier Fine et Spécialités**  
Maison JACCARD-ARDIN  
V E V E Y  
Simplon 33 Téléphone 5.22.41  
Produits diététiques

**Pharmacie Morel**  
2, rue d'Italie - VEVEY

cier à sa vraie valeur l'antiquité païenne, donne à sa vie et à ses écrits une unité puissante. Le comte, lui, est très bien disposé pour la religion, mais, en somme, assez tiède. Valérie ne peut accepter de se donner à un homme qui ne partage pas ses convictions, car, à son idée, le mariage ne peut être pour une femme que le don absolu d'elle-même. Ce don fut, sans doute, mutuel, car la piété de la jeune femme émut celui qu'elle veut appeler son maître et gagna son adhésion.

Les premières années du mariage de M<sup>me</sup> de Gasparin se passèrent à Paris. Nous les connaissons par les lettres que, fidèlement, elle adressait à son père. Le comte jouait un rôle politique ; la comtesse avait des obligations mondaines. Elle était heureuse et, néanmoins, souffrait de n'avoir plus le temps pour la méditation solitaire, les lectures tranquilles, les longues causeries au sein de la nature.

Mais comment pourrait-elle se passer d'écrire ? Un an après son mariage épuisé, elle compose une nouvelle qui n'a jamais été publiée, intitulée *Frédéric*, où elle analyse les surprises de l'orgueil dans le cœur d'un homme pieux. Bientôt après, elle commence à rédiger les trois volumes intitulés : *Le Mariage au point de vue chrétien*. D'un ton un peu prêcher, parfois un peu exalté, elle s'adresse aux jeunes femmes pour leur enseigner, dans tout le détail, leurs devoirs d'épouse. Toute à son idéal d'union parfaite, de loyauté, de service mutuel, M<sup>me</sup> de Gasparin engage les jeunes femmes à considérer leur époux comme le maître absolu de leur vie ; elle pense

que, par cette soumission, cet amour, cette fidélité à toute épreuve, elles obligeront leur mari à la confiance parfaite, sans laquelle la famille chrétienne n'existe pas.

Ce volumineux ouvrage est surtout connu aujourd'hui par les réflexions qu'il inspira à Alexandre Vinet. Si M<sup>me</sup> de Gasparin défendait le protestantisme au nom de la conscience individuelle, elle trouvait en Vinet un individualiste plus intransigent encore qu'elle ne l'était. Après avoir étudié avec admiration diverses parties de l'œuvre de la jeune moraliste, Vinet la met en garde contre les exigences de cette confiance à tout prix qui lui semble faire bon marché de la pudeur, de la charité, des complexités psychologiques. Il analyse avec une délicatesse et une prudence expertes les cas où donner expression à certains sentiments, à certaines tentations, présente un danger plus grand encore que de les taire. Si la société doit respecter l'individu, il semble, à lire Vinet, que l'individu doit respecter en lui-même ce fond d'intimité secrète qu'un être aimé peut deviner, pressentir, mais où Dieu seul a librement accès.

Après la Révolution de 1848, le comte et la comtesse de Gasparin regagnent le manoir de Valleyres. C'est là que l'un et l'autre, en étroite collaboration de pensée, mais jamais en collaboration d'œuvres, écrivent leurs nombreux ouvrages. Et ils ne se bornent pas à écrire. Leur maison est constamment remplie d'hôtes. Parfois, des voyageurs illustres ; plus souvent, de bons voisins, de modestes et gentilles voisines, le pasteur de la paroisse, des jeunes demoiselles de province à l'exis-

tence un peu terne. C'est un monde auquel on ne peut guère offrir des bals. Le comte et la comtesse ont d'ailleurs renoncé à danser alors qu'ils étaient encore à Paris. Mais, puisqu'ils ne peuvent donner à danser, ils cherchent d'autres distractions pour leurs hôtes. Et ils imaginent ces voyages de la « Bande », qui devaient faire le bonheur de tant d'amis et le sujet de plusieurs livres charmants.

Les huit à dix personnes dont se compose la « Bande » partent, année après année, dans une vieille voiture que M<sup>me</sup> de Gasparin décrit ainsi :

Et que fait donc cette voiture impossible, moitié vaisseau, moitié corbeille, haut perchée, douze bancs en travers, une tente dessus, la croix fédérale partout, et postillons et fanfarluches, avec une échelle pour y monter ! Cette voiture, c'est la voiture de la bande. Que serait-ce ?

Is vont, tout à tour, en Savoie, en Italie, en Allemagne, à Constantinople, en Espagne. Entre ces grands tours, ils prennent leurs ébats dans le Jura. C'est pour cela qu'ils se nomment la « Bande du Jura ». Ils montent au Suchet comme on passe d'une chambre à l'autre ; ils connaissent tous les ruisseaux du pays, les grottes, les bosquets, les oiseaux et les fleurs. Et leur entraîneuse connaît aussi toutes les chaumières, les fermes isolées, les moulins des environs ; elle parle à chacun, elle connaît l'histoire de chacun. Elle sympathise avec toutes les souffrances, s'épanouit à toutes les joies. Cette vivacité d'impressions et cette puissance de vie inspirent les volumes qui naissent de sa plume chaque année : *Les Horizons prochains*, *Vesper*, *Les Tristesses*

l'unité de la morale, la cause abolitionniste, la rééducation, etc. M<sup>me</sup> Curchod avait connu Joséphine Butler et vécu les temps héroïques de ses campagnes abolitionnistes en Angleterre et sur le continent. Elle a dignement continué l'œuvre de cette pionnière.

Lors de l'élaboration du Code pénal fédéral, M<sup>me</sup> Curchod-Secrétan fut une des femmes dont l'intervention contribua à fixer à 21 ans révolus l'âge de consentement pour les femmes et les jeunes filles. Elle fut une des initiatrices de l'Association vaudoise des femmes de pasteurs, de la Collecte du Franc pour la Jeunesse, et s'intéressa activement aux réunions de mères, et à l'antialcoolisme, et à la campagne que l'Eglise nationale vaudoise entreprit récemment en faveur de la famille. Elle défendit également la cause du suffrage féminin et de l'éligibilité des femmes dans les Conseils de paroisse. L'expérience lui avait montré combien le droit de vote peut aider les femmes dans la lutte contre le mal sous toutes ses formes.

## COURS DE WEEK-END 1942

organisé par l'Association suisse «Frauenhilfe», l'Association suisse pour le Suffrage féminin, l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille et la Société d'utilité publique des Femmes suisses

à l'Hôtel Kurhaus Rigiblick sur Zurich  
du SAMEDI 26 à 14 h. au LUNDI 28 SEPTEMBRE à midi

Série de conférences et de discussions sur ce sujet :

### LES TÂCHES SOCIALES URGENTES DE L'HEURE ACTUELLE

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

Samedi 26 sept. à 16 h. 30 : **Les différentes formes de la protection de la famille.**

a) *L'amélioration de la situation économique de la famille.*

M<sup>lle</sup> Emma STEIGER, Dr ès lettres (Zurich) (en allemand).

b) *Comment renforcer la famille au point de vue moral et religieux.*

M. le pasteur SCHMIDT, (Alstetten, Zurich) (en allemand).

Discussion.

19 h. 30 :

Dimanche 27 sept. à 11 h. :

16 h. 30 :

19 h. 30 :

Lundi 28 sept. à 9 h. :

10 h. 30 :

à 9 h. :

humaines, *Camille*, *les Horizons célestes*. Ces livres se répandent bien au-delà du cercle de Valleyres, atteignent en France et en Suisse un cercle de lecteurs qui y cherchent leur nourriture spirituelle et constituent, au-delà du cercle des amis, une « Bande » enthousiaste, prête à se nourrir avec ferveur de ces essais romanesques ou pieux. Ils en goûtent la fantaisie, la vie frémissante, la sympathie aimable, la confiance chrétienne.

Mais à l'âme ardente de Valérie de Gasparin, il ne suffisait pas d'adorer Dieu, d'appeler Jésus au secours des tristesses humaines et de célébrer les beautés du monde. Elle était née pour combattre et, constamment, elle combattait.

Dès 1844, dans une brochure intitulée : *Allons faire fortune à Paris*, elle signale la misère et la légèreté de ceux qu'attire la grande ville. Ce petit livre est suivi d'un autre, qui s'adresse, d'un ton pressant, aux personnes fortunées qui ne se soucient point des pauvres : *Il y a des pauvres à Paris... et ailleurs*. En 1849, elle rédige pour le journal *Avenir*, une *Lettre sur les Institutions modernes de Secours et de Frères protestants*. Les idées contenues dans cette lettre sont reprises en 1854 dans un ouvrage intitulé : *Des corporations monastiques au sein du Protestantisme*, où elle s'élève avec vivacité contre les ordres de sœurs de charité. Toute femme chrétienne, pense-t-elle, doit être une sœur de charité. Le soin des malades est une profession qui s'apprend mais le désir de secourir la maladie et la misère doit animer tous les cœurs et ne pas constituer une sorte de monopole. Il n'y a pas